



L'ADJOINTE AU MAIRE
Déléguée à l'urbanisme et au
développement harmonieux de la ville

Arrivé SELIE
01 DEC. 2020

80001/2011/00769

Marseille, le 24 novembre 2020

Monsieur le Préfet de Région,
Préfet des Bouches-du-Rhône
Direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Secrétariat général
16, rue Zattara
CS 70248
13331 Marseille cedex 3

Objet : Demande de réexamen de l'arrêté n° AE-F09320P0122 du 19/06/2020 relatif à la demande d'examen au cas par cas portant sur réalisation d'un projet de création d'un quartier d'habitation et d'activités à la Capelette.

Monsieur le Préfet,

La SCI Marseille Capelette 10 a déposé le 28 mai 2020 un permis de construire PC 013055 20 00273 portant sur un ensemble immobilier mixte (logements, activités, bureaux) situé rue Ferdinand Arnordin dans le 10ème arrondissement, pour une surface de plancher de 21 064 m². Ce permis est actuellement en cours d'instruction dans mes services.

Ce pétitionnaire a déposé auprès de vos services une demande d'examen au cas par cas le 20 mai 2020. Par arrêté n° AE-F09320P0122 du 19/06/2020, vous avez décidé que ce projet n'était pas soumis à étude d'impact.

Je vous saurais gré de bien vouloir réexaminer ce dossier sur la base des éléments ci-après.

En effet, le permis de construire PC 013055 20 00273 constitue la 1ère tranche d'une opération globale qui prévoit la construction de 71 000 m² de surface de plancher au total.

La SCI Marseille Capelette 10 a prévu de déposer un nouveau permis de construire portant sur la 2ème tranche en 2021.

J'ai également des inquiétudes, au regard de sa vocation résidentielle, concernant la dépollution du site, qui n'est pas situé dans la ZAC de la Capelette et pour lequel un PUP (Projet Urbain partenarial) a été signé le 20 juin 2019 (non mis en œuvre à ce jour).

Au vu de ces précisions, je considère que ce projet nécessiterait une étude d'impact et je souhaiterais savoir si ce dossier pourrait être réinstruit par vos services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Mathilde Chaboche

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line that extends to the right and then loops back under the 'M'.